



L'ANGERVILLAIS



Chères Angervillaises, chers Angervillais,

À l'approche des fêtes de Noël, je vous présente le numéro 42 de notre bulletin municipal qui clôturera l'année 2023. La résidence « Marguerite Huré » a été livrée, les locataires ont emménagé. L'ensemble des candidatures aux logements proposés et défendus par la commune ont été retenus. C'est le signe d'une bonne collaboration avec le bailleur Alcéane. Dès janvier 2024 le chantier Logeo va pouvoir démarrer pour environ 18 mois de travaux, ce sont 23 logements destinés à accueillir pour moitié nos anciens, pour l'autre moitié des familles. Une Mam « Maison d'Assistants Maternelles » de 8 berceaux et deux cellules commerciales viennent compléter cet ensemble.

L'urbanisme et le logement sont des sujets de premier ordre. De tels projets sont nécessaires au développement de notre commune et vont de pair avec la rédaction des documents d'urbanisme communaux et intercommunaux. Nous adaptons nos orientations en matière d'urbanisme en fonction des réglementations en vigueur parfois très contraignantes. L'attractivité d'Angerville l'Orcher est ce qui mobilise à chaque instant tous les efforts de l'ensemble de l'équipe municipale.

Pour renforcer cette attractivité, nos activités culturelles se regroupent et s'identifient par « L'esprit de Taxus » en référence à notre If millénaire symbole du village. L'esprit de Taxus, vous proposera un mois de mars 2024 rempli d'animations culturelles en plus des expositions permanentes des sculptures et de peintures que vous connaissez déjà ! Mais en attendant, c'est le marché de Noël organisé par le comité des fêtes qui revient pour une nouvelle édition. Un moment attendu pour clôturer l'année ensemble dans un esprit festif. Je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.
Bonne Lecture.
Frédéric BASILLE

Le 30 septembre 2023, Alcéane a inauguré la résidence Marguerite Huré en présence de Florent Saint Martin, président d'Alcéane, Frédéric Basille, maire d'Angerville-l'Orcher et de l'artiste maître-verrier Ludivine Rougeolle.

Pour ce programme à Angerville l'Orcher, Alcéane s'est attaché à construire des appartements de petite taille pour répondre aux demandes de la commune et ainsi loger des seniors ou des jeunes ménages.

Erigée en lieu et place d'une ancienne menuiserie, de son magasin et de son habitation, la nouvelle résidence Marguerite Huré propose sur 2 étages, 6 appartements avec des espaces de vie lumineux disposant chacun d'un balcon ou d'une terrasse, d'un cellier individuel et d'une place de parking couverte. Deux vitraux uniques animent la façade de la résidence. Réalisés par l'artiste havraise Ludivine Rougeolle de Normandie Vitrail, ils s'inspirent de l'oeuvre de Marguerite Huré, l'une des grandes vitraillistes françaises du XXe siècle.

6 appartements neufs

2 appartements de type 2 avec une surface moyenne de 43 m²

4 appartements de type 3 avec une surface moyenne de 61 m²

Aménagements

Les logements disposent d'un extérieur (terrasse ou balcon), d'un cellier et d'une place de parking couverte

Le chauffage et la production d'eau chaude sont assurés par une pompe à chaleur





L'ANGERVILLAIS



Plan Local d'Urbanisme

Pour faire suite à la caducité du Plan d'Occupation des Sols, la commune rédige son PLU afin de permettre à Angerville-l'Orcher de maintenir une population suffisante pour le bon fonctionnement des écoles, commerces et services de santé, offrir les conditions nécessaires au développement des activités économiques, agricoles et touristiques tout en conservant le caractère rural de la commune, et dans le respect de la législation en vigueur qui impose une limitation importante de la consommation foncière.

Cela constituera les fondations du document intercommunal (PLUi), mettant en évidence l'attractivité du village au sein de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole pour le développement futur d'Angerville-l'Orcher. »..



Après 2 avis négatifs de notre projet de Plan Local d'Urbanisme par les services de l'état, nous avons retravaillé le document avec le cabinet Audiccé et les services de l'urbanisme de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole pour que cette nouvelle version puisse être validée au cours du premier semestre 2024.

Une réunion publique se tiendra en mairie le 18 décembre pour vous présenter l'avancement de ce dossier.

Expositions

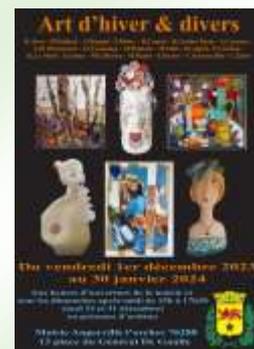
Depuis mai 2021, nous accueillons chaque mois les œuvres de différents artistes peintres et sculpteurs reconnus pour la qualité de leur travail. Plus de 1000 tableaux et sculptures ont pu être admirés en mairie. Vous pouvez visiter gratuitement ces expositions aux heures d'ouverture de la mairie ainsi que les dimanches de 15 heures à 17 heures 30 (sauf fermeture exceptionnelle les 24 et 31 décembre)



Daniel DAVOINE, Jean-Philippe FENESTRE et Florence PELTIER
Accompagnés de Patrick BRIERE et Frédéric BASILLE
Vernissage du 30 septembre



Delphine LAIGNEL et Nadine LEBRUN
Accompagnés de Patrick BRIERE et Frédéric BASILLE
Vernissage du 10 novembre



Prochaine exposition de décembre et janvier



L'ANGERVILLAIS



Repas des aînés

Le dimanche 8 octobre, Frédéric Basille et les membres du conseil municipal ont eu le plaisir d'accueillir quatre-vingt-un aînés dans la salle «les Charmes» pour le traditionnel déjeuner. Cette journée était placée sur le thème de l'école, une ardoise portant un titre, histoire/géo, rédaction, lecture... avec le nom des invités était sur chaque table. Avant d'inviter à porter un toast, le maire leur a proposé de se remémorer ces longues journées passées sur les bancs de l'école « une belle institution qui fait battre le cœur de notre village » et leur a soumis deux petits problèmes.



Rien de méchant, mais il valait mieux avoir un papier et un crayon pour faire les calculs. Puis une énigme leur a été soumise mais qui n'avait guère de réponse, sinon l'humour ! Après avoir bien festoyé autour du repas concocté par Caroline et Daniel Cavelier, huit convives désignés par le maire, revêtu de sa blouse d'institut, ont intégrés « la classe, avec ses bureaux, tableau noir, cahiers... » pour participer à une dictée. Tous ont joué le jeu et se sont bien appliqués dans la bonne humeur.



Infos associations



La chorale d'Angerville l'Orcher, « l'Air du Temps », créée en 2016, compte une vingtaine de choristes et se réunit tous les jeudis soir pour répéter son répertoire de variétés françaises, avec pour seul mot d'ordre détente et bonne humeur.

A l'occasion du marché de Noël, la chorale se produira le vendredi 15 décembre à 18 heures, dans l'église d'Angerville.

Pétanque AOP : Le club d'Angerville l'Orcher Pétanque, affilié à la FFPJP (Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal) est fier de vous présenter son nouveau club.

Découverte, initiation et pratique de la pétanque détente vous y seront proposées tous les mardis et jeudis, au terrain du stade, à partir de 14 heures.

Si vous êtes intéressés par le jeu, la compétition ou bien à intégrer une de nos équipes pour le championnat, merci de contacter le Président au 06 61 04 08 19 pour de plus amples renseignements.

ASAO GYM : N'hésitez pas à venir découvrir les cours de notre association ASAO GYM à Angerville l'Orcher : fitness, pilates, stretching ou gym douce, le mardi après-midi ou le jeudi matin à la salle des Charmes.

Nous avons encore de la place pour vous accueillir dans le courant de l'année.

Vous pouvez venir faire un cours d'essai de façon à vous rendre compte de l'ambiance chaleureuse, de l'accueil que nous vous réservons.

Nous tenons à remercier la municipalité pour leur soutien, ainsi que Monsieur FAUVEL de la société TF Agencement pour leur don de 550 euros.

Vous pouvez nous contacter sur Facebook ou par téléphone au 06 38 13 83 10. A bientôt.
Nathalie DESTIN – Présidente.



Roulad'anse :



Après un Halloween dansant réussi, nos 92 danseuses ont débuté la préparation du spectacle.

Roulad'Anse vous dévoile son thème « L'Amour mène la danse » dont les représentations auront lieu les 8 et 9 juin 2024.

En attendant, afin de fêter la fin d'année, les danseuses se réuniront pour un goûter de Noël ce mercredi 20 décembre.

Toute l'Equipe Roulad'Anse vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !



L'ANGERVILLAIS



Mieux vivre à la campagne

Cette nouvelle rubrique prend naissance aujourd'hui pour essayer de comprendre comment nous pouvons tous aider notre village à garder sa composante rurale mais aussi participer, à notre échelle, à l'action en faveur du développement durable. Si nous vivons à Angerville, c'est en partie pour les avantages de la vie à la campagne. Nous avons presque tous un jardin où un espace vert communal à notre porte. Ici nous allons vous donner quelques informations et sujets de réflexion pour agir facilement pour un retour de la biodiversité et pour bien vivre dans notre village. Nous vous informerons également sur quelques législations et aides financières qui vont dans ce sens.

A partir de janvier 2024, selon la nouvelle législation, nous devrions tous trier nos biodéchets pour permettre de les valoriser. Actuellement la plupart de ces déchets sont déposés dans la poubelle grise et sont donc incinérés. Pourtant ils sont valorisables, composés, en grande partie d'eau, et de matière organique ils peuvent être compostés. Cela permet de diminuer le volume de nos poubelles et donc des frais engendrés par la collecte, mais aussi d'avoir à disposition son propre engrais... donc plus besoin d'en acheter. Vous pouvez fabriquer un composteur ou bien en faire la demande auprès de la C.U le Havre Seine Métropole.

Voici un guide du compostage : <https://www.lehavreseinemetropole.fr/publications/guide-du-compostage>

Pour nous aider également dans ce sens, la CU propose une aide financière pour l'achat de matériel pour le mulching, toutes les informations et le formulaire sur : <https://www.lehavreseinemetropole.fr/actualites/la-communaute-urbaine-lance-une-operation-mulching>. Et normalement, dès janvier, cette aide serait également étendue à l'achat d'un broyeur de végétaux. Bonne nouvelle, plus besoin d'aller à la déchetterie pour déposer ses branchages avec une production personnelle de paillage en bonus. Petite proposition qui peut être envisagée... c'est un outillage qui peut s'acheter à plusieurs ménages! Nous ne l'utilisons pas tous les jours alors pourquoi ne pas mutualiser cet investissement. Ceci permet en plus d'investir dans un matériel plus performant.

Rentrée scolaire 2024

Les parents des enfants nés avant le 31 décembre 2021 sont d'ores et déjà invités à inscrire leurs enfants en mairie. De même, nous remercions les familles de nous informer en cas de départ de la commune. Ces informations nous sont nécessaires pour une meilleure gestion des effectifs.

Dates à retenir :

- Du 15 au 17 décembre 2023, marché de Noël avec 18 chalets traditionnels, chorale d'Angerville le vendredi 17 à 18 heures dans l'église.
- Lundi 18 décembre 2023 à 18 heures en mairie, réunion publique PLU .
- Lundi 8 janvier 2024 à 18 heures salle « Les Charmes », vœux du Maire.
- Tous les week-end de mars 2024, l'Esprit de Taxus, avec cinéma, théâtre, harmonie, musique, littérature et exposition peinture.



C'était comment avant : Avant ? Eh bien oui, avant, dans un passé imprécis, vous pouviez vous trouver face à ce monument vivant ! Un monument bien gras, tristement vêtu d'un costume traditionnel autrefois à la campagne : une longue robe qui couvre les pieds, dont les manches longues rejoignent les mains, un châle à franges plutôt joli, bien repassé, et un bonnet de toile blanche à la forme recherchée, couvrant les cheveux, jaunis parfois, j'en suis sûre. Le parapluie que notre normande tient à la main, s'en aidant comme d'une canne, indique que dans sa contrée, la nôtre, il faut toujours redouter une grosse averse imprévue.

Il est bien vieux notre monument normand, autrement dit notre monumentale normande. Les travaux dans les champs ont buriné son visage, et je pense qu'elle ne se soucie pas de ses rides, qui sont devenues pour nous, femmes de notre époque, un problème qu'il est difficile de résoudre, de combler plutôt !

La masse qu'elle tient sous le bras, qui fait penser à une grosse pierre, à un gros galet du bord de mer, c'est un pain dont on imagine qu'il va alimenter une famille pendant une semaine. Un pain de six livres comme il en existait autrefois et qu'on enveloppait dans un torchon blanc après chaque repas.

Et puis il parle, notre monument, oui mais pas comme nous. On pourrait vraiment croire à une langue étrangère. Il me semble que la phrase présentée n'est pas fidèle au patois que nous connaissons. Je vous propose un petit jeu : traduisez cette phrase en français « Jaime mus allo t'cheu le boulangie que d'allo vais l'apotikaie. » Je suppose que vous n'aurez aucun mal avec le mot « apotikaie » qui semble venu d'un dialecte provençal. Bon courage à tous les intéressés...

L'Angervillaise